



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 19 janvier 2015 à 18 h
8000, rue Notre-Dame, Lachine, Québec

PRÉSENTS	M. Gary Whittaker, président M. Jacques Nolin, vice-président et trésorier D ^{re} Katherine Moxness, secrétaire et directrice générale M. Stéphane Goulet Mme Monique Bureau Rév. Bill Jay D ^{re} Evelyn Lusthaus M. Ian Moodie Mme Marjorie Rutherford Mme Jacqueline Scott Mme Suzanne Sévigny Mme Julie Duquette M. Frank Vincelli Mme Kelly Wilson
ABSENT	M ^e Gary Waxman
PUBLIC	La séance était ouverte au grand public.

1. QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion, dûment convoquée et le quorum enregistré, a été ouverte à 18 h par le président, M. Gary Whittaker.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition du Rév. Bill Jay, et appuyée par Mme Suzanne Sévigny. **(Résolution no. 01-2015)**

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Sur une motion de M. Jacques Nolin, et appuyée par M. Frank Vincelli, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014, a été adopté à l'unanimité. **(Résolution no. 02-2015)**

5. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Il n'y avait aucun nouvel élément découlant de la séance du 10 novembre 2014. L'assemblée générale annuelle est habituellement présentée par le CROM en novembre; celle-ci a été remise afin que le conseil d'administration soit en mesure de donner au public le plus d'information possible en regard au projet de loi 10.

L'assemblée générale annuelle a débutée à 17 h; les membres du conseil d'administration se sont présentés au public. Le président du conseil d'administration, M. Gary Whittaker ainsi que la directrice générale et secrétaire du conseil, la D^{re} Katherine Moxness, ont présentés les accomplissements de l'établissement pour l'année 2013-2014. Les orientations stratégiques 2014-2015 ont également été présentées au public.

L'audience, composée de parents, d'employés et de directeurs, fut invitée à partager et à témoigner des différents succès du CROM à travers les années et à mettre l'emphase sur l'évolution de la clientèle. Les témoignages ont démontré à quel point les employés du CROM sont dévoués à leurs tâches, et offrent des services innovateurs et spécialisés de grande qualité aux usagers qui ont des déficiences intellectuelles et des troubles du spectre de l'autisme. Plus encore, les témoignages ont démontré l'importance des partenariats avec les familles et la communauté puisque ceux-ci assurent une continuité des services.

M. Gary Whittaker et la D^{re} Katherine Moxness ont donné une vue d'ensemble du projet de loi 10 et de ses effets pour le CROM. M. Gary Whittaker a témoigné de l'importance de maintenir le statut bilingue de l'établissement pour le bien de nos usagers et de leurs familles, de l'importance de défendre et de représenter nos usagers au sein de cette grande structure que sera le CIUSSS et de l'importance de protéger le budget de l'établissement pour que celui-ci puisse continuer sa mission et accomplir son mandat auprès des DI-TSA.

6. COMITÉ DE VÉRIFICATION

6.1 Rapport financier pour la période 9

Jacques Nolin rapport que le CROM présente un surplus en ce moment. Le non-remplacement de différents postes a généré une épargne de plus de 200 000 \$. Le fait que le CROM ne parvienne pas à recruter des employés ajoute de la pression sur tout l'établissement; M. Nolin a mis l'emphase sur l'importance de recruter des professionnels et sur l'urgence de recruter du personnel pour les postes cliniques.

La D^{re} Katherine Moxness a expliqué que le surplus de plus de 500 000 \$ incluait les allocations aux usagers qui sont dans un environnement socio-professionnel et que ces sommes devraient peut-être être remises en tout ou en partie aux usagers. Le MSSS a reçu la lettre de la D^{re} Moxness; par contre, le dossier est toujours à l'étude.

6.2 Rapport de mi-session des auditeurs

Le rapport de mi-session des auditeurs n'a toujours pas été reçu par le CROM.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gary Whittaker a expliqué qu'il parlerait maintenant des impacts qu'auront la Loi 10 sur le CROM. Il a expliqué que le CROM travaillait de concert avec le gouvernement ainsi que ses partenaires sur différents amendements qui permettront de combler les besoins de l'établissement. Il a aussi rapporté que nous voulions utiliser nos surplus accumulés pour des projets spéciaux, dont le projet CMV TGC ainsi que sur les projets cliniques spécifiques non-récurrents.

M. Whittaker a fait une mise à jour sur l'avancée des travaux de trois (3) maisons TGC, soit l'Île Perrot, Marceau et Montrose. Les clients de Montrose doivent déménager ce jeudi. Il travaille avec la Ville de Beaconsfield par rapport au site sur Elm. Nous pourrions prolonger la location, ce qui nous permettrait de bâtir une nouvelle maison pour TGC (notre complexe). Le site étant zoné institutionnel, rien ne nous empêche de bâtir. Le CROM pourrait demander du terrain afin de bâtir

un campus dédié aux jeunes.

8. ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

8.1 Recherches Multicentriques

Mme Julie Duquette, agente de recherche et de planification au CROM et membre du conseil d'administration, a expliqué que le CROM devait voter trois (3) résolutions en regard à la recherche. Dorénavant, chaque recherche sera évaluée par un comité d'éthiques, ce qui évitera au CROM d'avoir à se présenter auprès de différents comités. Tout projet de recherche ayant rapport à la DI-TSA sera évalué par le Comité d'éthiques. Nous maintenons toutefois notre droit d'accepter ou de refuser tout projet de recherche dans notre établissement.

Mme Julie Duquette a lu les trois (3) résolutions (voir en annexe). Sur proposition de Mme Monique Bureau secondée par Mme Suzanne Sévigny, les trois (3) résolutions furent adoptées. **(Résolutions nos. 03-2015, 04-2015 et 05-2015)**

Mme Julie Duquette a expliqué que l'entente institutionnelle pour la recherche requérait le nom d'un directeur qui sera responsable de superviser l'entente de recherche entre le CROM et le chercheur. La D^{re} Marjorie Aunos, directrice des services professionnels au CROM, a été nommée pour assurer que l'éthique et les politiques de recherche soient respectés. **(Résolution no. 05-2015)**

Sur proposition de M. Frank Vincelli secondée par M. Ian Moodie, le conseil d'administration a approuvé une résolution autorisant M. Gary Whittaker à signer le renouvellement de l'entente qui lie le CROM au Comité d'éthique du CERC. **(Résolution no. 04-2015)**

8.2 Contrat de service avec McGill

La directrice des services professionnels du CROM, D^{re} Marjorie Aunos, a expliqué que le CROM était en train de formaliser tous ses partenariats ayant rapport aux étudiants et à la recherche avec l'Université McGill. Une résolution autorisant Mme Cedalia Barbara à signer l'entente avec l'Université McGill a été proposée par M. Bill Jay et secondée par M. Frank Vincelli. **(Résolution no. 06-2015)**

8.3 Entente avec l'Hôpital Douglas – Approbation du médecin légiste

La D^{re} Katherine Moxness a dressé les grandes lignes de l'entente de partenariat entre l'Institut Douglas et le CROM à l'effet que l'Institut Douglas apporte son support lorsqu'une plainte médicale sera reçue par le CROM. Le CROM a recours aux services d'une psychiatre contractée par Douglas pour des services exclusifs donnés aux usagers du CROM qui ont des comportements difficiles. L'ombudsman, M. Stuart Rechnitzer, ne peut s'occuper de plaintes qui exigent l'expertise médicale. Par conséquent, le CROM se doit d'avoir une entente signée avec l'Institut Douglas qui donne le droit à l'expert médical de Douglas de procéder à l'examen de la plainte.

Sur une proposition de M. Bill Jay, secondée par Mme Suzanne Sévigny, le conseil d'administration a autorisé la D^{re} Katherine Moxness à signer l'entente de partenariat avec l'Institut Douglas, ce qui rends donc Douglas responsable de fournir les services d'un expert médical. **(Résolution no. 07-2015)**

De plus, sur une proposition de Mme Monique Bureau, secondée par Mme Julie Duquette, le conseil d'administration a accepté que la D^{re} Moxness inclut dans ladite résolution le nom de l'un des membres du conseil d'administration à titre de responsable du comité de révision, dans le cas où une plainte devait aller en appel suite au rapport rendu par l'expert médical. M^e Gary Waxman a donc été choisi pour présider le comité de révision. **(Résolution no. 08-2015)**

8.4 Varia

La D^{re} Katherine Moxness a remercié le comité qui a organisé le superbe fête de Noël qui a eue lieu au début du mois de décembre et a aussi remercié toutes les équipes pour leur engagement envers les familles des usagers du CROM et leur dévouement à recueillir, années après années, les dons qui permettent de préparer des dizaines de paniers de Noël pour plusieurs familles.

9. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question provenant du public.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'administration se tiendra le lundi 16 mars 2015 à 18 h au siège social du CROM sis au 8000, rue Notre-Dame à Lachine.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant donné l'absence de question, la séance a été levée à 20h30.



PRÉSIDENT DU CONSEIL



SECÉTAIRE